

Classe de mer

Présentation de l'association

Grandeur Nature est une association de sensibilisation à la nature et à l'environnement, reconnue et subventionnée par la Région Wallonne et par l'ONE.

L'objectif est d'amener des groupes dans la nature pour que les participants se déconnectent de leur vie, qu'ils s'imprègnent du lieu et découvrent ensemble ses particularités.

Présentation de la classe de mer

Grandeur Nature propose des classes de mer avec un programme « type » d'un séjour à la mer de 5 jours et 4 nuits à Koksijde.

Lors de ce séjour, les élèves auront l'occasion de:

- découvrir le port, la mer et visiter le bateau de pêche « l'Amandine »
- pêcher à pied sur les brise-lames et sur la plage à marée-basse puis observer les animaux pêchés
- faire une balade d'orientation
- découvrir les dunes
- vivre des animations et activités créatives dans les dunes (avec par exemple la recherche d'indices sur le thème des chaînes alimentaires)
- faire une visite d'un moulin à vent mais aussi d'une réserve naturelle
- faire des jeux libres sur la plage

– ...

Les objectifs poursuivis sont de:

- connaître les caractéristiques du littoral belge et les étapes récentes de sa formation
- découvrir le milieu des dunes, sa flore, sa faune et sa fragilité
- rencontrer les « habitants » des eaux littorales à partir de la plage
- aborder les interactions entre l'homme et le littoral
- apporter un autre regard sur un lieu de vacances

Les activités peuvent être adaptées en fonction des demandes des enseignants.

L'hébergement peut être choisi dans une autre cité balnéaire (par exemple Blankenberge ou Nieuwpoort).

Informations supplémentaires

L'association propose :

- l'élaboration avec les professeurs d'un programme adapté aux notions vues avec les élèves
- l'animation sur place
- la réservation d'un hébergement adapté au budget et au nombre d'élèves
- la réservation des visites sur place

Le prix est à partir de 140€ par élève avec un accompagnateur gratuit par classe mais cela varie en fonction de l'établissement choisi et du nombre d'élèves.

Le transport reste à la charge de l'établissement scolaire.

Pour plus d'informations, aller sur le site :
<http://www.grandeurnature.be/fr/classes-de/classes-de-mer>